



ÉOLIENNES EN MER
NOUVELLE-AQUITAINE

Réunion Bilan

Débat Public Éoliennes en mer Nouvelle-Aquitaine

11. 05. 2022 | En ligne

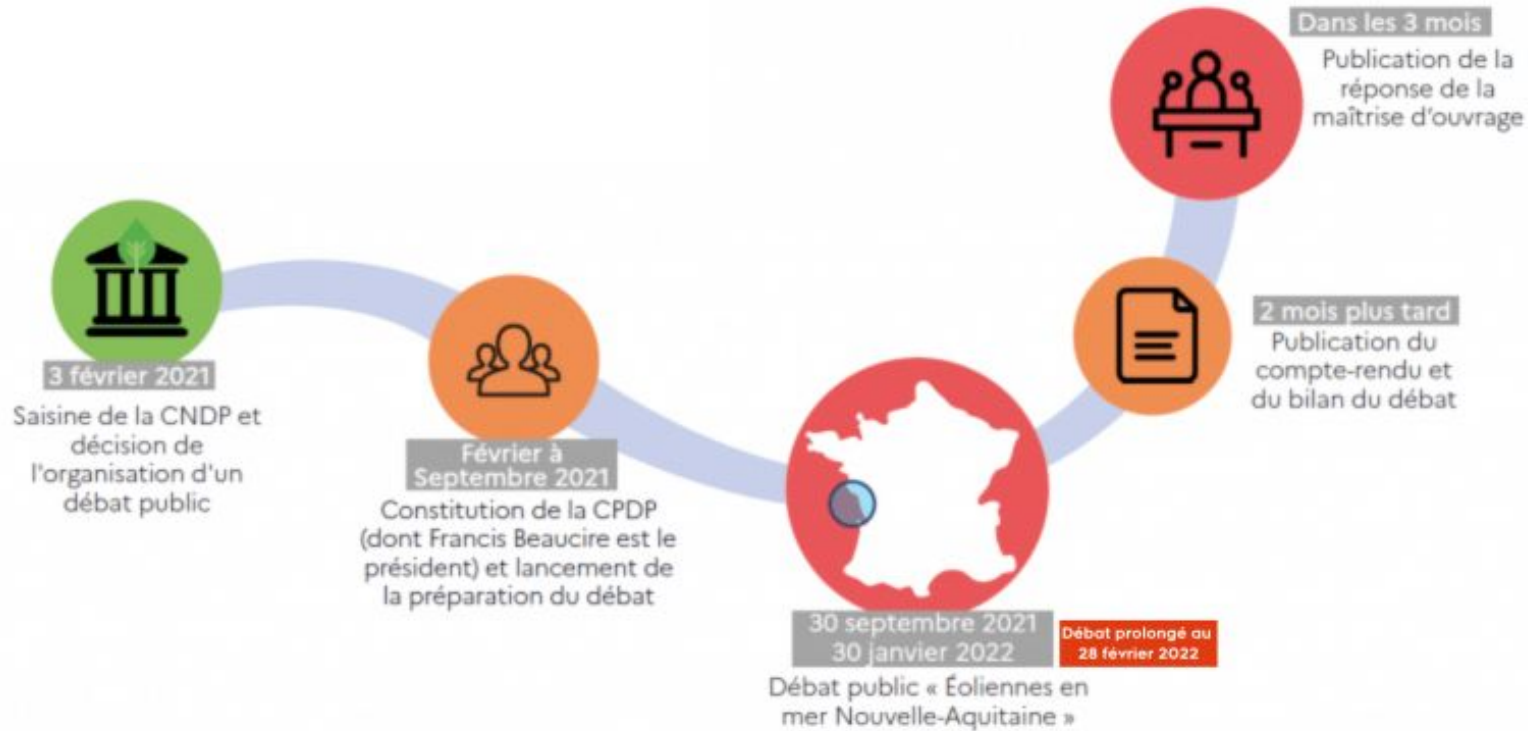
Déroulé de la réunion

- 18h - Début de la réunion
- 18h05 - Introduction Chantal Jouanno et Francis Beaucire
- 18h10 - Présentation du compte rendu par la CPDP : Francis Beaucire, Anais Lefranc-Morin et Denis Cuvillier
- 18h45 - Présentation du Bilan par Chantal Jouanno
- 18h55 - Échanges avec les participants
- 19h15 - Mot de conclusion Chantal Jouanno et Francis Beaucire
- 19h20 - Fin de la réunion

1

Les grands temps du débat

La Saisine



Réponse du maître d'ouvrage **au plus tard le 28 Juillet 2022**

Le projet



Un parc d'une puissance de
500 à 1000 MégaWatt
soit 750 000 à 1 500 000 personnes



35 à 70 éoliennes d'une hauteur de
260 m
sur une surface de 60 à 180 km²



Recherche d'une zone
d'accueil au large
de l'Île d'Oléron



Mise en service du parc à l'horizon
2030



Un coût estimé de
1,5 à 3 Milliards €
comprenant investissement,
fonctionnement, démantèlement



Réfléchir à la planification
d'un éventuel deuxième parc

12

étapes pour le pré-débat mobile :

Châtaillaillon, La Rochelle, Sainte-Marie-de-Ré, Ars-en-Ré, Saint-Pierre-d'Oléron, Saint-Georges-d'Oléron, Saint Trojan, Dolus-d'Oléron, Mathes, La Tremblade.

800

visiteurs sur le stand du débat dont 170 sur l'île de Ré et 160 à La Rochelle.

5

points d'information en Charente-Maritime en partenariat avec Sud-Ouest

L'avant débat



L'ouverture

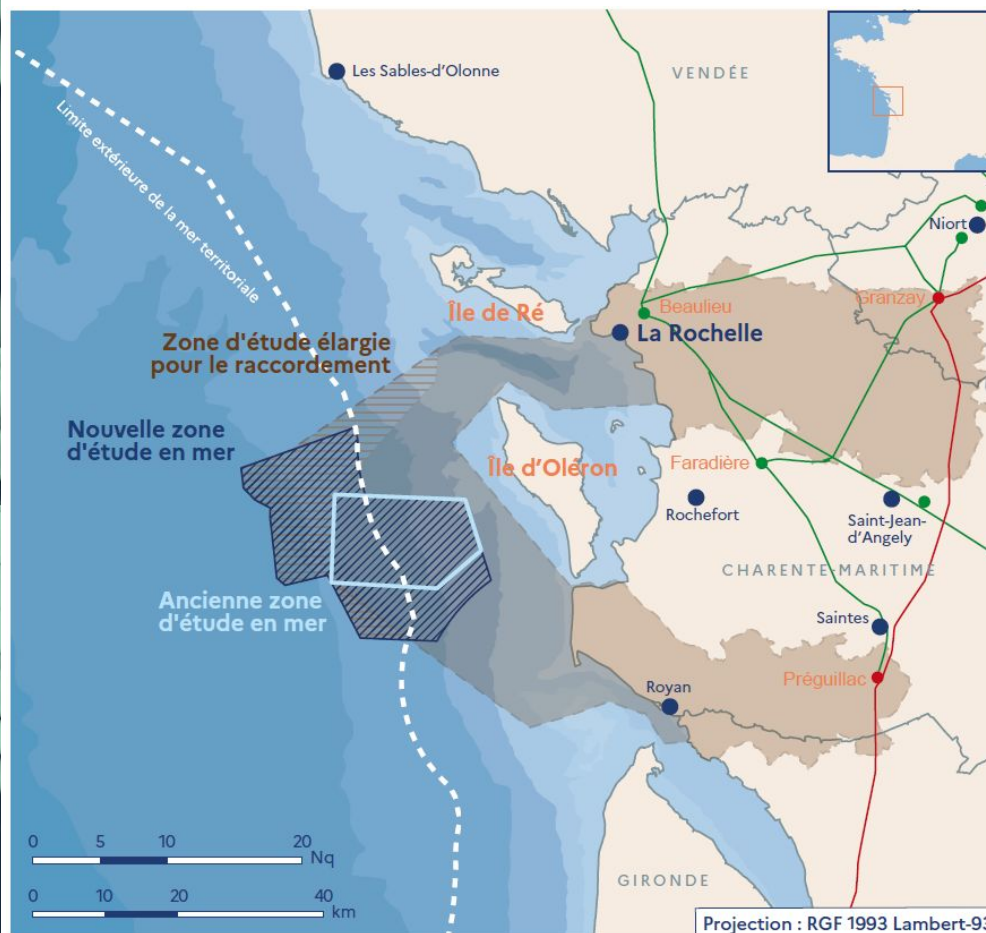
“On se lance à corps perdu dans une technologie que l'on ne maîtrise pas parce qu'on est en retard..”

Saint Georges d'Oléron 02/10



L'élargissement de la zone

2 déc 2021 : la zone d'étude passe de 300 km² à 743 km²



La recherche d'alternatives



1 614

scénarios

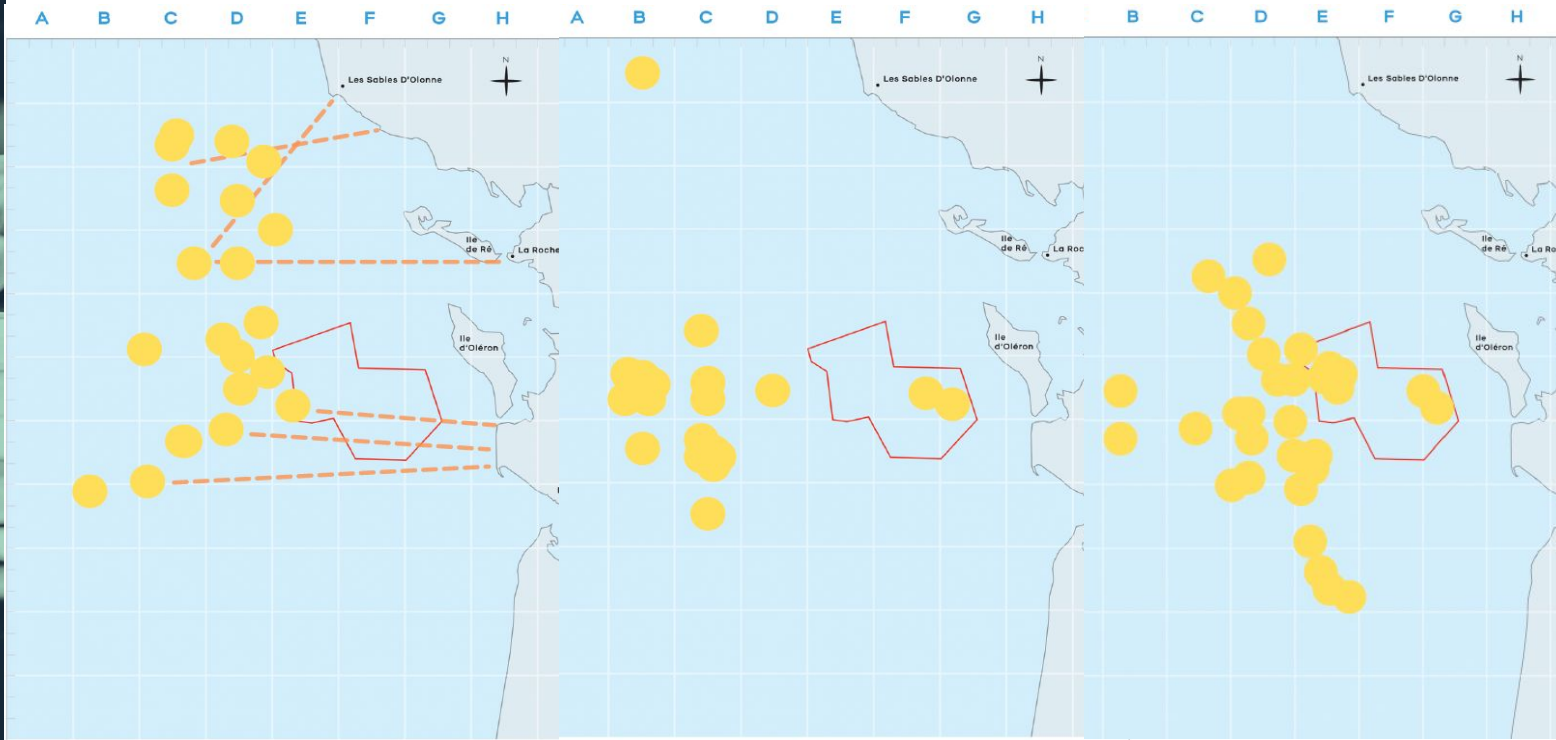
partagés à la commission
via Energie2049



615

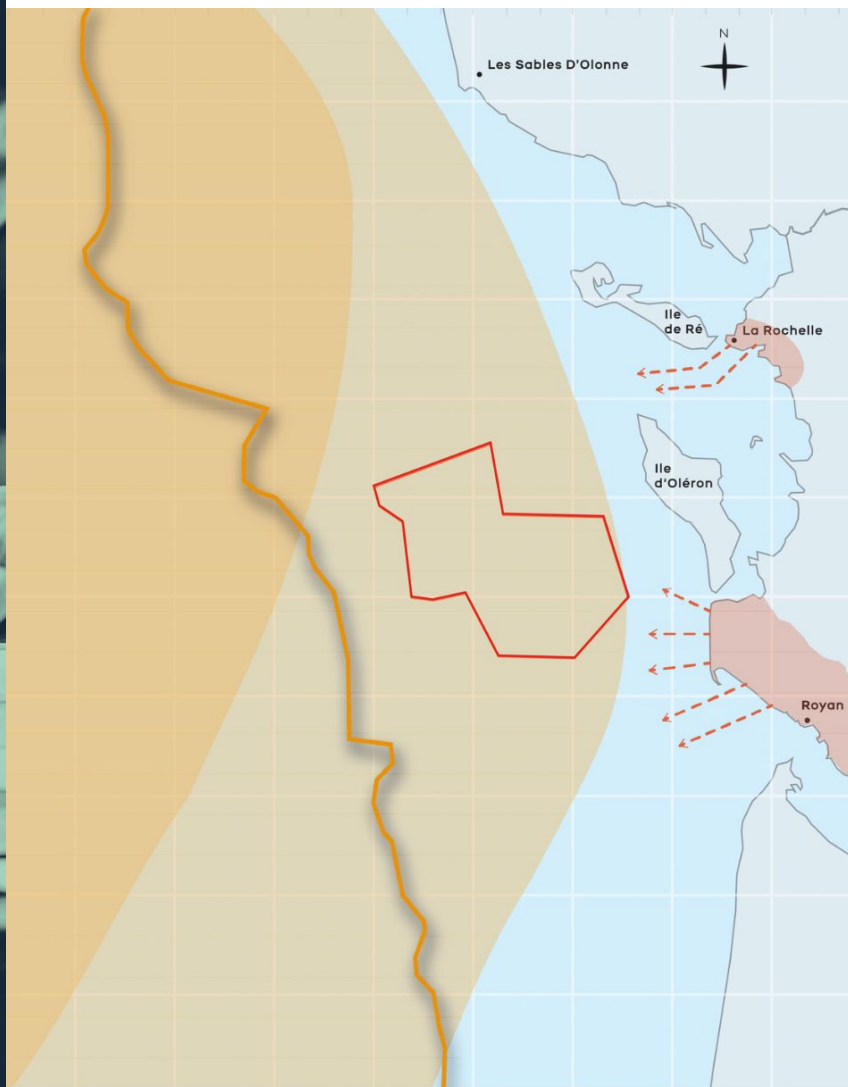
commentaires

des scénarios distribués
à **11 500 boîtes** aux lettres






L'expertise complémentaire

- faisabilité technique d'un projet de parc posé à forte profondeur hors du PNM
- un peu plus cher
- compensé par acceptation sociale et évitement du Parc Naturel Marin



TECHNIQUE

-  Gradient de vitesse des vents
-  Limite des 70 mètres de profondeur pour des éoliennes posées
-  Zone d'étude de raccordement du parc

Les outils innovants : jeux sérieux

8

ateliers
scénarios

8

ateliers lycéens
et étudiants

367

lycéens et étudiants
associés au débat

7 360

parties jouées sur
l'appli Energie2049



Les vidéos de médiation youtube



493 780

visionnages
des vidéos
des 5 youtubeurs

50 360
vues des vidéos
du Festival
Énergies & océan

256 134
vues de la vidéo
Hugo Décrypte
du 23 décembre

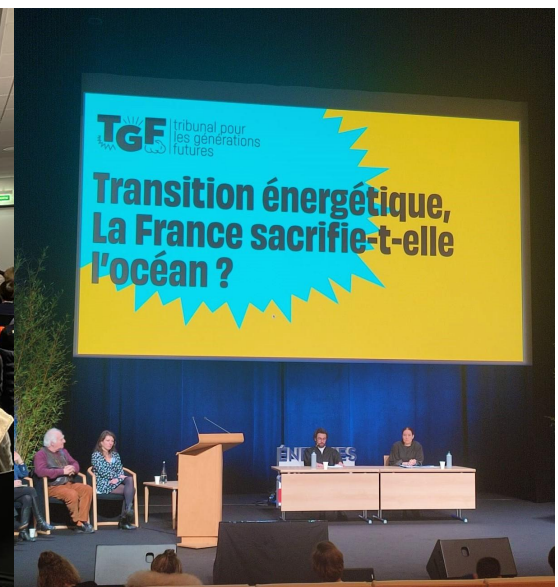


Le Festival

1300 visiteurs présents

10 500 participants en ligne

40 200 visionnages
du Festival en replay



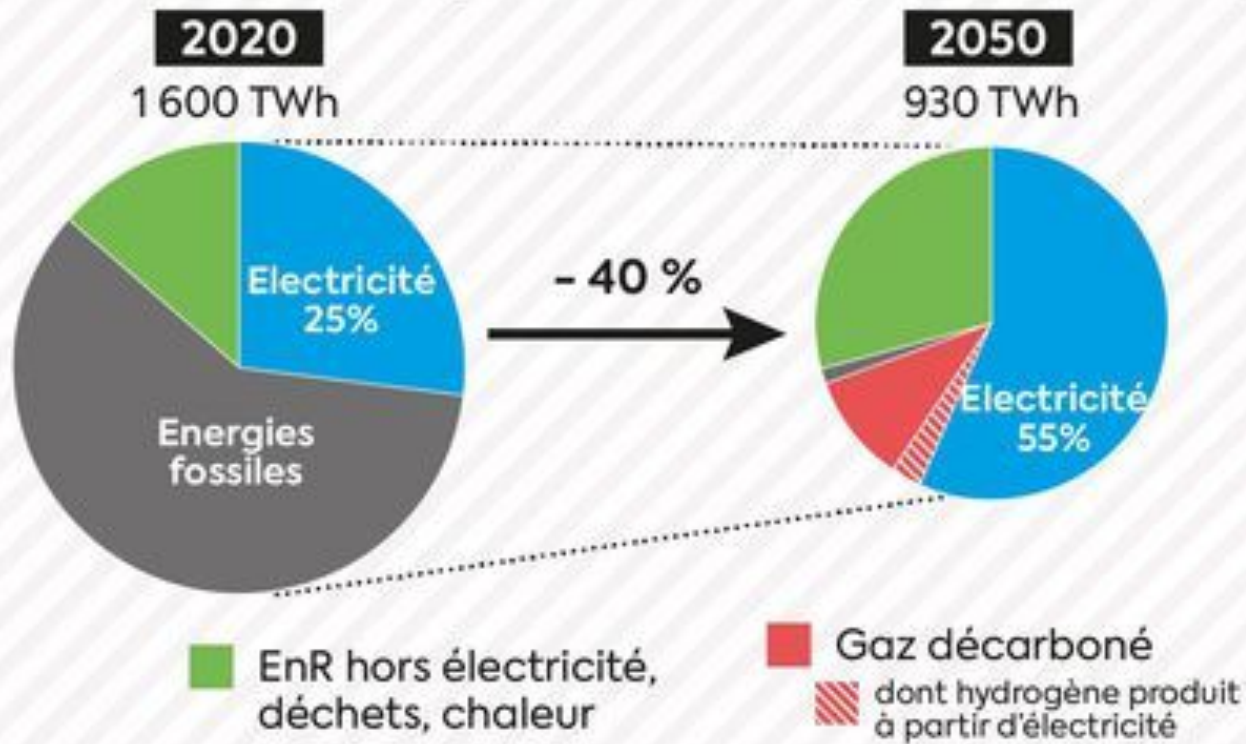
2

Les arguments

Le mix énergétique en 2050

L'électricité devient la base du système énergétique français

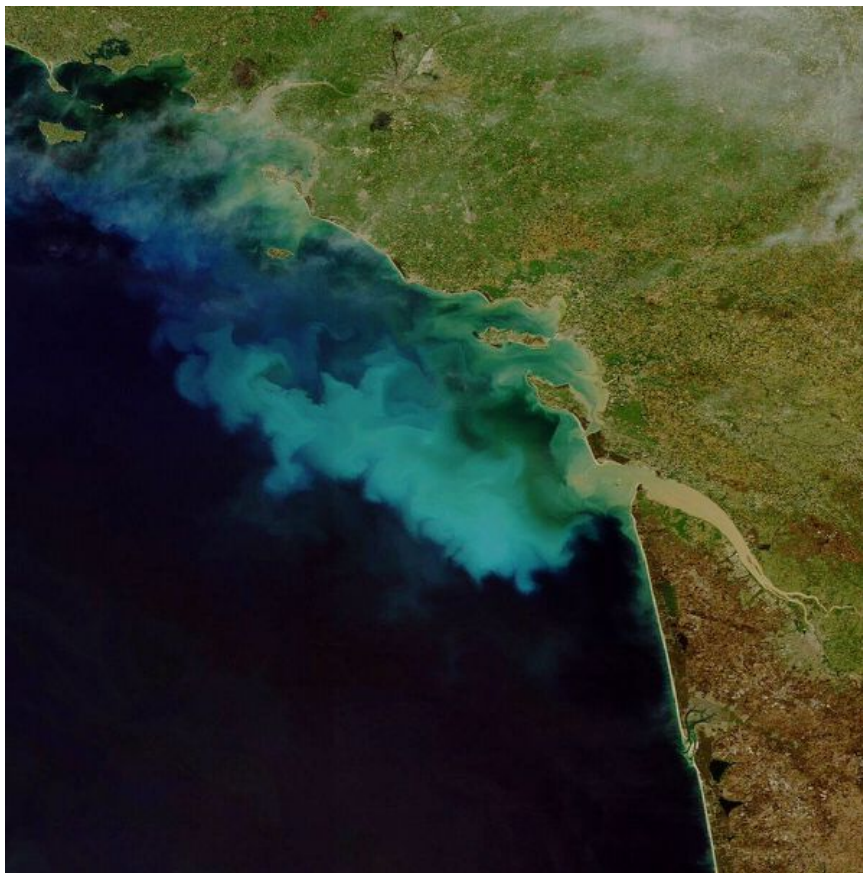
Consommation d'énergie finale en France (en térawatt/heure)



L'environnement

“La priorité doit être donnée à la préservation des espèces et la biodiversité doit être qualifiée d'intérêt public majeur.”

CA d'Estuaire pour tous



La pêche

“Ce n’est pas la pêche [...] qui doit s’adapter à l’éolien, mais bien l’éolien qui doit s’adapter aux pratiques de pêche [...]. Les pêcheurs charentais en appellent au bon sens du maître d’ouvrage pour œuvrer à la bonne cohabitation des usages, sous peine de mettre en péril les métiers de la pêche, en mer comme à terre.”

CA du Comité départemental des pêches de Charente maritime

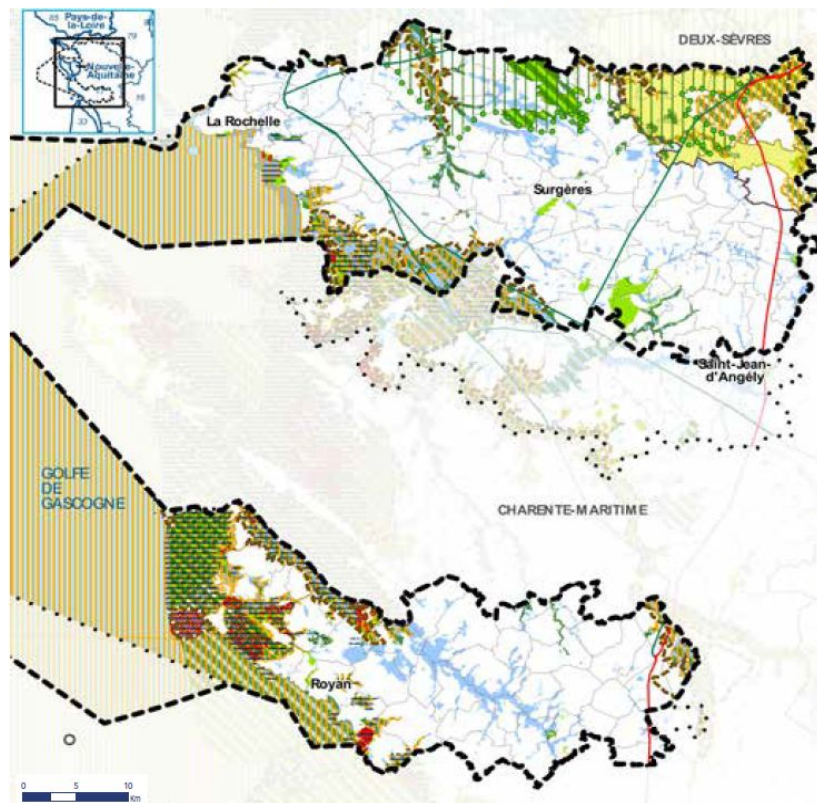


Le raccordement

“Si on doit construire plusieurs parcs éoliens, autant ne pas faire plusieurs raccordements car ça nous impactera encore plus.”

Retour questionnaire boîté

Milieu naturel : synthèse des enjeux



Sources : Conservatoire du littoral, IFREMER, DREAL, GEO17

Zone d'étude initiale du projet de raccordement terrestre saisine de la CNDP du 3 février 2021

Zone d'étude finalisée du projet de raccordement terrestre pour le débat public – Dossier du Maître d'Ouvrage de juillet 2021

Limite de commune

Réseau RTE en exploitation
Ligne électrique aérienne :

400kV 225kV

Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)

ZNIEFF 1 / ZNIEFF 2

Natura 2000

Espace Naturel Sensible (ENS)

Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB)

Parc Naturel Régional

Espaces remarquables du littoral

Sites du conservatoire du littoral

Réserve Naturelle Nationale

Forêt de protection

Zones humides probables en Charente-Maritime

L'ancrage local

“Faut-il se réjouir de créer 300 emplois dus aux éoliennes si on détruit 10% des emplois (1000) d'une filière pêche qui pèse 10 000 emplois, soit 700 emplois nets détruits dans ce cas ? !”

CA de NEMO



Le paysage

“Tout ce qu’on regarde comme des espaces naturels sont, très largement, des espaces qui ont été façonnés par l’homme.”

Réunion Ancrage territorial, 22/02



La planification

“Malheureusement, ces documents stratégiques de façade, qui devaient [...] s’appuyer sur le milieu marin, son état, sa reconquête, ont été faits dans un esprit de développement d’économie et d’emploi. C’est pour ça que les zones d’éolien potentielles proposées [...] sont mal choisies.”

FNE, Festival La Rochelle 18/02

40 GW
d’éolien en mer
à horizon 2050



3

Les attentes et les recommandations

Les cinq scénarios

Le scénario zéro : pas de projet

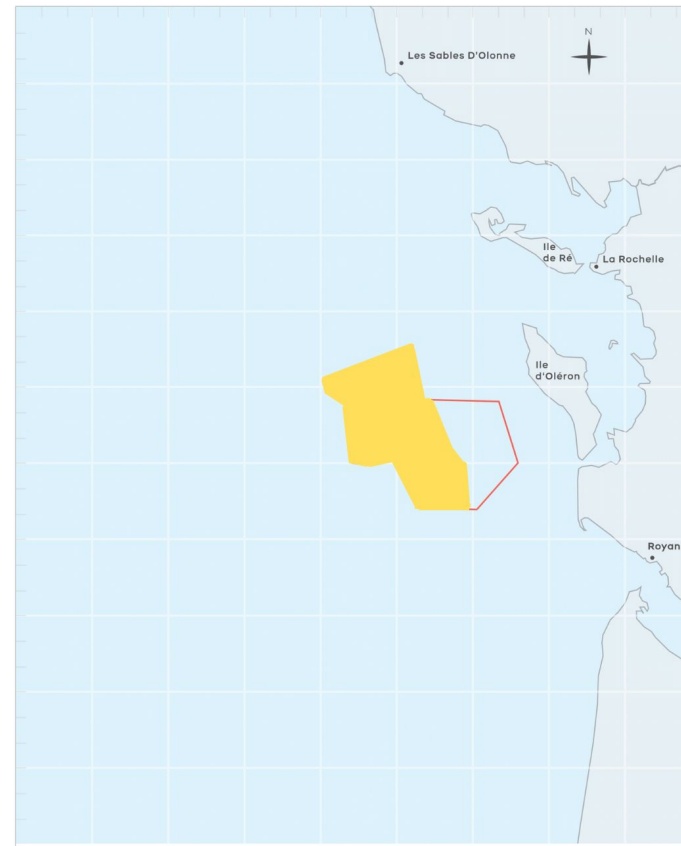


Les cinq scénarios

Les scénarios proposés par l'Etat



Scénario 1 : Le projet historique



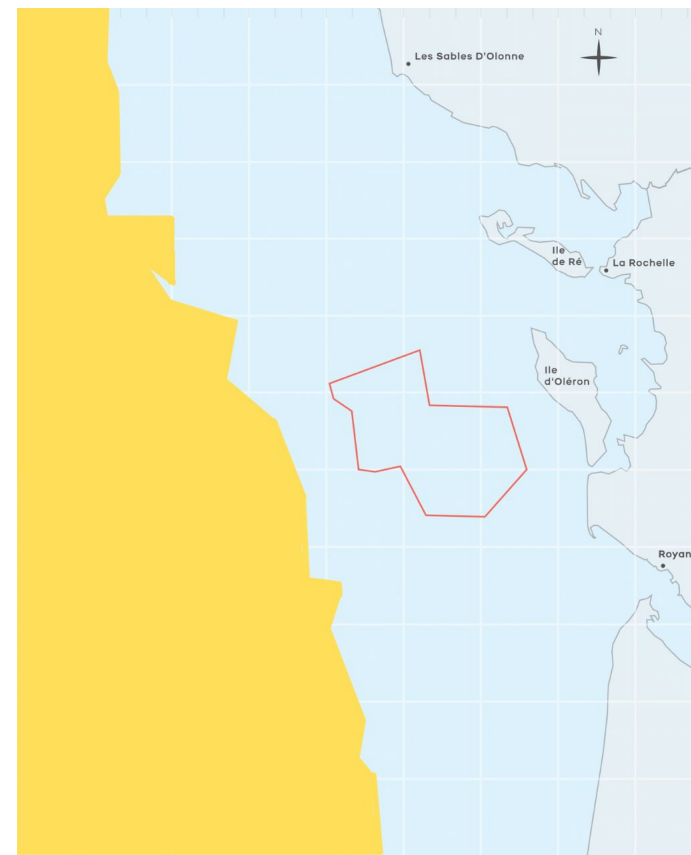
Scénario 2 : Dans la zone d'étude étendue

Les cinq scénarios

Les scénarios éloignés



Scénario 3 : Posé profond hors du Parc Naturel Marin



Scénario 4 : Avec des éoliennes flottantes

Les attentes des publics

- Faire de l'environnement la priorité
- Eviter à tout prix le Parc naturel marin
- Éviter les zones les plus sensibles écologiquement
- S'éloigner des côtes
- Planifier et lever l'incertitude de l'avenir de l'éolien en mer dans la zone
- Assurer la pratique de pêche dans et hors des parcs
- Fournir les études d'impact de la zone lors de la localisation
- Augmenter la part de l'environnement et des retombées économiques locales dans le cahier des charges.

Les recommandations de la CPDP

Si le projet est poursuivi

- **L'éloignement comme préalable.** Soumettre aux candidats une **zone d'étude** grande et **étendue plus au large**
- Expliciter **l'intangibilité géographiques des zones sensibles** (défense) et leur **aptitude à s'adapter** à projets éoliens spécifiquement
- Permettre à la **concertation de préciser la localisation** du projet et notamment la détermination du raccordement
- Clarifier la **place du projet dans la PPE** (nombre de parcs, puissance, raccordements envisagés à long terme pour la façade Atlantique)
- Préciser au public les **futurs développements de parc éolien dans les eaux territoriales**

Les recommandations de la Commission

Si le projet est poursuivi

- **S'engager fermement vis à vis de la pêche** (pratique et pérennisation = obligation du cahier des charges)
- Cahier des charges : préciser les **critères environnement et retombées économiques locales** (et leur marge de manoeuvre indépendamment du prix de l'électricité)
- Instaurer un **“comité de gouvernance de projet”** articulé avec les instances existantes (s'il se fait)

Les recommandations de la Commission

Pour les futurs débats publics et concertations

- Créer un **groupe de travail** pour étudier la **méthode ERC** en mer
- Garantir que les **études environnementales** puissent aboutir au **réexamen de la localisation** du projet
- Présentation comparée de l'**indépendance industrielle de la production d'électricité** par l'Etat
- Augmenter les **moyens humains** et la **latitude décisionnelle** des **équipes projet de l'Etat** pour les parcs éoliens en mer

Bilan du débat public

Chantal Jouanno, Présidente de la Commission Nationale du Débat Public



16^{ème} débat public

Spécificités

Participation et innovation

Radicalisation et incompréhension



Arguments exacerbés

L'imbroglie de la saisine

Pourquoi cette zone ?

Enseignements

Positionnement et moyens de l'Etat

Les erreurs à ne pas cumuler

Planification